



MRC
D'ABITIBI-OUEST

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Carte synthèse

Optimisation des ressources

LÉGENDE

Services de sécurité incendie	Temps de déplacement	
	10 minutes	15 minutes
Duparquet (06)	-----	-----
Dupuy (11)	-----	-----
Gallichan (08)	-----	-----
La Sarre (01)	-----	-----
Royal-Roussillon (02)	-----	-----
Normétal (12)	-----	-----
Palmarolle (09)	-----	-----
Pouliaries (04)	-----	-----
Roquemaure (07)	-----	-----
Ste-Germaine-Boulé (05)	-----	-----
Ste-Hélène-de-Mancebourg (10)	-----	-----
Taschereau (03)	-----	-----

Approvisionnement en eau

Point d'eau aménagé

- Borne incendie
- Borne sèche
- Réservoir sous la caserne
- Réservoir étang
- Réservoir souterrain
- Point d'eau à aménager
- Source potentielle à aménager

Point d'eau non aménagé

- Point d'eau 4 saisons
- Point d'eau 3 saisons
- Réservoir étang
- Réservoir souterrain

Disponibilité en eau

- Rayon de 150m d'un poteau d'incendie
- Rayon de 1km d'un point d'eau aménagé ou d'un poteau d'incendie
- Rayon de 2km d'un point d'eau aménagé ou d'un poteau d'incendie
- Rayon de 1km d'un point d'eau non aménagé
- Rayon de 2km d'un point d'eau non aménagé
- Rayon de 2km d'une source potentielle à aménager ou d'un point d'eau à aménager

Éléments de contrainte

- Pont couvert

Chemins

- Abrupte et sinueux
- Difficilement accessible
- Fermé pendant la période hivernale
- Sinueux

Véhicules d'intervention

- Autopompe échelle
- Autopompe ou autopompe citerne
- Citerne
- Véhicule de services
- Unité d'urgence

Classes de risque

- Faible
- Moyen
- Élevé
- Très élevé

Divers

- Caserne
- Distance entre les périmètres urbains (Km)
- Limite municipale
- Périmètre urbain

RÉALISATION : MRC D'ABITIBI-OUEST
CARTOGRAPHIE : Brian Goulet
DATE : Juillet 2010
AVIS DE MOTION :
ADOPTÉ LE :
ENTRÉ EN VIGUEUR LE :

Daniel Rancourt, Préfet

Nicole Breton, Directrice générale et secrétaire-trésorière

MISE À JOUR :

Modification adoptée le : (art. 30 LSI)	Attesté par le ministre de la Sécurité publique le : (art. 21 LSI)	Entré en vigueur le : (art. 24 LSI)	Nature de la modification

0 2 4 6 8 10 km

MÉTADONNÉES :
Projection : MTM Nad83 Fuseau 10
Sources : Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles
S.D.T.O.
Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest
Toute reproduction pour vente est interdite
© Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite.

